



AVIS APPEL A CONSULTATION

Maître d'ouvrage :	PROVINCE NORD
Direction :	Direction des Affaires Juridiques, Administratives et du Patrimoine (DAJAP)
Service :	Domaine et Patrimoine
Chargé d'affaire :	Mathieu TAKASI
Téléphone :	95 91 08 / 47 71 00
Mail :	ma.takasi@province-nord.nc

Objet de la demande :

COMMUNE – OUEGOA

LOGEMENT PROVINCIAL

LOT : 210 – SIG : 716

Date et heure limite de réception des offres :

05 juillet 2025 à 13h30

Mode de réception des offres :

Dépôt sur le site de la Province Nord

Documents fournis :

- **DPGF :**
 - LOT – PEINTURE INTERIEURE
 - LOT – ELECTRICITE
 - LOT – MENUISERIES EXTERIEURES
- **CCTP :** LOT – MENUISERIES EXTERIEURES
- **PLANS :**
 - DISTRIBUTION
 - ELECTRICITE
- **MODELE :** LOT – MENUISERIES EXTERIEURES

Documents à rendre sur le site :

- **DPGF :** complété et signé
 - En haut à gauche = entête de l'entreprise
 - En bas à droite = signature et cachet de l'entreprise
 - **Mentionner la référence de la consultation du site**
- OU**
- **DEVIS :** du logiciel de votre choix reprenant les mêmes articles du DPGF transmis.
 - **Mentionner la référence de la consultation du site**
- **CCTP :** paraphé, daté et signé
- **Planning prévisionnelle des travaux**

Documents à fournir à l'appui de l'offre (OBLIGATOIRE) :

- **Documents administratifs :**
 - Attestation CAFAT relative aux cotisations CAFAT ou RUAMM correspondant au dernier trimestre exigible à la date de l'offre de l'entreprise,
 - KBIS ou RIDET

Lieu : voir plan de localisation

Visite du chantier : **Libre**

Prendre contact avec le chargé d'affaire car logement occupé actuellement pour prise de RDV.

Particularité du chantier :

- **Délai de travaux :** 2 semaines soit du 11 août au 22 août 2025
- **Travaux en milieu occupé (locataire)**

VERIFICATION DES OFFRES

Les offres ne seront pas prises en compte et se verront rejetées pour les motifs suivants :

- Offre transmise après la clôture de la consultation sur le site
- Offre incomplète

ANALYSE DES OFFRES

Le maître d'ouvrage choisira l'offre pour ces travaux conformément aux critères suivants :

- Prix des prestations = pondération **70%**
- Délai d'exécution (plan de charge et planning prévisionnel) = pondération **30%**

Nom et Signature

TAKASI Mathieu

